

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 96.063

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 20 Juin à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

10 Juin 1996

DATE D'AFFICHAGE

10 Juin 1996

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, MM. MALBOIS, MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. HUGENDBLER par M. CANDAU
M. GAVEN par M. BENOIT
Mme MARTIN par M. LE GUEUT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Monsieur COASSIN a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Attributions de subventions

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 50.000 F à l'Association Intercommunale des Fêtes Romanes en Pays Royannais, 456 F à la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur, 30.000 F à l'Association des Défis des Ports de Pêche de ROYAN et 40.000 F à la Société des Régates de ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer les subventions suivantes :

. 50 000 F à L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES FETES ROMANES EN PAYS ROYANNAIS.

. 456 F à LA SOCIETE D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR (S.E.M.L.H) - COMITE DE ROYAN.

. 30 000 F à L'ASSOCIATION DES DEFIS DES PORTS DE PECHE DE ROYAN

. 40 000 F à LA SOCIETE DES REGATES DE ROYAN

- D'Imputer :

. 50.000 F au Chapitre 945.280 - Article 657

. 70.456 F au Chapitre 940.2 - Article 657.0 du Budget de l'exercice 1996

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 Juin 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS